

REGION BRETAGNE

Délibération n° 16_DAJCP_SA_04

CONSEIL REGIONAL

8 janvier 2016

DELIBERATION

Définition du périmètre des commissions

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 26 décembre 2015, s'est réuni en séance plénière le vendredi 8 janvier 2016 à 14h30 au siège de la Région Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Étaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame ARGAT-BOURIOT Sylvie, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANEA, Monsieur André CROCQ, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUET, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16 heures 40), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT (jusqu'à 16 heures), Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO, Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL, Madame Renée THOMAIDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Madame Corinne ERHEL (pouvoir donné à Madame Georgette BREARD), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h40), Madame Gaël LE SAOUT (pouvoir donné à Madame Kaourintine HULAUD à partir de 16 heures).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 4132-21;

Au vu du rapport présenté par M. le Président du Conseil Régional ;

Au vu de l'amendement présenté par M. le Président du Conseil Régional ;

REGION BRETAGNE

Et après avoir délibéré ;

DÉCIDE
à l'unanimité

de créer 6 commissions, dont la dénomination et les compétences sont les suivantes :

1. *Éducation, formation et emploi*

Lycées, formation initiale, enseignement supérieur, recherche, formation professionnelle, apprentissage, formation sanitaire et sociale et langues de Bretagne

2. *Économie, agriculture et mer, Europe*

Innovation, agriculture, ports et économie maritime, soutien aux entreprises, tourisme, voies navigables, dialogue social, égalité professionnelle, ESS, affaires européennes et internationales

3. *Aménagement du territoire*

Politique territoriale, politique foncière, aéroports, transports ferroviaires et interurbains, transports scolaires, numérique, politique de la ville, logement

4. *Culture et vie associative*

Culture, patrimoine, sports, vie associative, jeunesse

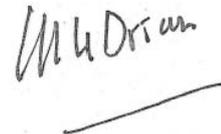
5. *Développement durable*

Politique de l'eau, environnement, biodiversité, énergie, climat, déchets

6. *Finances et affaires générales*

Finances et budget, prospective, personnel, affaires générales, suivi des transferts de compétence, fonds européens.

Le Président du Conseil régional



Jean-Yves Le Drian